



## RACCORDEMENT EN EAU POTABLE

### Info du 12 décembre 2025

#### Situation :

Les travaux de raccordement sont terminés, nous sommes raccordés et utilisons désormais l'eau du SPENS.

Nous avons reçu les résultats d'analyse ce matin, ils sont bons. Les résultats complets sont consultables sur le panneau d'affichage de la mairie.

Le circuit d'eau se fait par le réservoir (Almany) situé rue des sources afin de garantir une réserve d'eau toujours en mouvement. Le réservoir a été nettoyé par la Société TPA avant remplissage.

Cependant, il reste encore quelques réglages à réaliser, ainsi qu'une fuite à réparer (la société KATEC y travaille).

Plusieurs réunions du conseil municipal ont eu lieu afin de délibérer sur ce raccordement.

Les élus présents lors des réunions de conseil étaient informés et ont voté sur :

- le choix du raccordement et du fournisseur d'eau, le moins coûteux pour la commune
- le choix de l'entreprise ayant répondu à l'appel d'offre
- le futur tarif de l'eau

Pour leur accompagnement, leur conseil et l'obtention des subventions, nous remercions :

- Monsieur le Préfet de l'Aisne Thomas Campeaux (aujourd'hui remplacé par Madame Fanny Anor) et ses équipes
- Madame la Sous-Préfète de Soissons, Carine Roussel et l'équipe de la sous-préfecture
- Monsieur le Président du Conseil Départemental, Nicolas Fricoteaux et ses équipes
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du Val de l'Aisne, Thierry Routier et l'équipe de la Communauté de Communes du Val de L'Aisne
- Les Membres du SPENS (Syndicat de Production d'Eau du Nord de Soissons)
- L'ARS (Agence Régionale de Santé)

**Problèmes rencontrés :**

- Démarches administratives complexes pour lancer le projet (demande de rattachement au syndicat des eaux, lancement d'un appel d'offres, ...).
- Subventions longues et compliquées à obtenir. Les demandes doivent être faites à une période très précise de l'année civile et l'étude des dossiers par les financeurs prend entre 6 et 9 mois. Il n'est pas possible de prendre le risque de commencer les travaux sans avoir l'assurance qu'ils seront fortement subventionnés. Résultat des démarches : le projet est subventionné à hauteur de 80% grâce à Monsieur le Maire.
- L'entreprise TPA a remplacé son équipe en cours d'année, nécessitant de revoir l'intégralité du raccordement
- Les démineurs sont intervenus à plusieurs reprises afin d'évacuer des explosifs (Obus)
- Certains habitants avaient construit des équipements en empiétant sur le chemin communal où devaient passer les canalisations, ce qui a entraîné l'intervention d'un huissier et des délais pour la libération du chemin
- Un bornage a dû être refait par un géomètre
- Le bureau d'étude ayant changé de collaborateur, nous avons dû reprendre le dossier avec le nouveau chargé de mission, ce qui a impliqué de faire plusieurs réunions avec les entreprises afin de refaire le point.
- La mise en place d'un nouveau logiciel de paiement, imposé par l'administration, a retardé les règlements des prestataires et donc l'avancement des travaux.

Pour rappel, notre réseau d'eau reste notre propriété, chaque intervention, réparation, modification... nous coûte très cher.

Le tarif de l'eau avait été augmenté à 2,40 € le M3, seuil minimal pour obtenir des subventions publiques.

Sur ces 2,40 €, une infime partie reviendra à la commune : environ 0,40 € qui serviront à maintenir le réseau en état. Le tarif de l'eau restera donc à 2,40 € le M3.

A ce jour, aucun relevé de compteur d'eau n'a été réalisé, contrairement à ce que nous pouvons lire sur un tract propagant de mauvaises informations. Ces relevés seront effectués d'ici la fin de l'année.

Les coûts pour le raccordement ont été respectés et n'ont pas généré de dépassement.

Cordialement,

La commission EAU du conseil municipal

*Ne pas jeter sur la voie publique*